

EPCC Travail et Culture  
 42 rue Jules Guesde  
 38 550 Saint Maurice l'Exil  
 tél 04 74 29 45 26  
 fax 04 74 86 61 58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
 L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
 "TRAVAIL ET CULTURE"  
 DU LUNDI 20 JUIN 2016  
 A SAINT MAURICE L'EXIL

Le lundi vingt juin deux mille seize, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "Travail et Culture", s'est réuni en Mairie de Saint Maurice l'Exil sur une convocation en date du 13/06/2016

En présence de :

Représentants de la Mairie de Saint Maurice l'Exil : Aïda Chouchane, Hervé Chavanon, Louis Corradini  
Représentants de la Mairie de Salaise sur Sanne : Françoise Buniazet, Yassine Id Nasser Medjani  
Personnalités qualifiées Les Amis de Travail et Culture : Josette Dumont  
Personnalités qualifiées CIE Rhodia : André Mondange  
Représentants du personnel : Nelly Chanaux, Nathalie Garcia-Laurent  
Le Directeur : Philippe Briot  
Secrétaire de séance : Nelly Chanaux

Excusés avec pouvoir : Sabine Véris à Françoise Buniazet – Jean-Luc Bochard à Josette Dumont

Présents : 9  
 Exprimés : 11

**Délibération n° 2016-018 : tarif des prestations techniques et prestations de services**

**OBJET :**

Parmi ses missions, l'EPCC est amené à effectuer des prestations techniques dans les salles de spectacle de Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise sur Sanne et Saint Maurice l'Exil ou autres.  
 Ces prestations techniques sont facturées aux organisateurs (communes, associations, conservatoire du pays roussillonnais, établissements scolaires, centres de loisirs...).

En outre, des prestations de services peuvent être facturées pour les prestations de relations publiques, billetterie, administration.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Vu la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code des collectivités territoriales,
- Vu la loi N°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2013 relatif à la création de l'EPCC Travail et Culture
- Vu les statuts de l'EPCC Travail et Culture,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE :**

d'adopter les tarifs suivants :

- Prestation technique pour les communes membres de l'EPCC Travail et Culture : forfait journée régisseur (base brute salariale = 193,31 euros) + cotisations patronales et TVA en vigueur au moment de la facturation.
- Prestation technique pour les organisateurs autres que les communes membres, cette prestation technique ainsi que les coûts liés (location, déplacement, repas) seront majorés de 15% (par rapport à la prestation technique des membres de l'EPCC) pour frais de fonctionnement + TVA en vigueur au moment de la facturation.
- Prestation de services : à l'heure (base brute salariale = 13,90 euros) + cotisations patronales et TVA en vigueur au moment de la facturation.

Approuvé à l'unanimité.

Fait à Saint Maurice l'Exil,  
Le 24 juin 2016  
Le Président,  
Hervé Chavanon

Exécutoire compte-tenu de la réception en sous-préfecture le .....27.106.16  
Et de la notification et / ou publication du .....30.106.12016.....



SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

27 JUIN 2016

EPCC Travail et Culture  
 42 rue Jules Guesde  
 38 550 Saint Maurice l'Exil  
 tél 04 74 29 45 26  
 fax 04 74 86 61 58

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
 L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
 "TRAVAIL ET CULTURE"  
 DU LUNDI 20 JUIN 2016  
 A SAINT MAURICE L'EXIL

Le lundi vingt juin deux mille seize, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "Travail et Culture", s'est réuni en Mairie de Saint Maurice l'Exil sur une convocation en date du 13/06/2016

En présence de :

Représentants de la Mairie de Saint Maurice l'Exil : Aïda Chouchane, Hervé Chavanon, Louis Corradini

Représentants de la Mairie de Salaise sur Sanne : Françoise Buniazet, Yassine Id Nasser Medjani

Personnalités qualifiées Les Amis de Travail et Culture : Josette Dumont

Personnalités qualifiées CIE Rhodia : André Mondange

Représentants du personnel : Nelly Chanoux, Nathalie Garcia-Laurent

Le Directeur : Philippe Briot

Secrétaire de séance : Nelly Chanoux

Excusés avec pouvoir : Sabine Véris à Françoise Buniazet – Jean-Luc Bochard à Josette Dumont

Présents : 9

Exprimés : 11

**Délibération n° 2016-019 : nomination des personnalités qualifiées**

**OBJET :**

Conformément à l'article 7.2 des statuts de l'EPCC Travail et Culture, le Conseil d'Administration est composé de 3 personnalités qualifiées dans les domaines de compétences de l'établissement, dont une issue du CIE Rhodia et deux issues de l'association Les Amis de Travail et Culture.

Le Conseil d'Administration devra les nommer parmi les propositions du C.I.E. Rhodia et de l'association des "Amis de Travail et Culture" :

- M. André Mondange, sur proposition du C.I.E Rhodia,

- Mme Josette Dumont, M. Jean-Luc Bochard et M. Cyrille Ghebbano, sur proposition de l'association "Les Amis de Travail et Culture".

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Vu la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code des collectivités territoriales,
- Vu la loi N°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2013 relatif à la création de l'EPCC Travail et Culture
- Vu les statuts de l'EPCC Travail et Culture,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE :**

de désigner comme personnalités qualifiées :

Madame Josette Dumont

Monsieur Jean-Luc Bochard

Monsieur André Mondange

Approuvé à l'unanimité.

Fait à Saint Maurice l'Exil,

Le 24 juin 2016

Le Président,

Hervé Chavanon

Exécutoire compte-tenu de la réception en sous-préfecture le...27.06.16  
 Et de la notification et / ou publication du ...30.06.16.....



**SOUS-PREFECTURE DE VIENNE**  
**27 JUIN 2016**

EPCC Travail et Culture  
42 rue Jules Guesde  
38 550 Saint Maurice l'Exil  
tél 04 74 29 45 26  
fax 04 74 86 61 58

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
"TRAVAIL ET CULTURE"  
DU LUNDI 20 JUIN 2016  
A SAINT MAURICE L'EXIL**

Le lundi vingt juin deux mille seize, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "Travail et Culture", s'est réuni en Mairie de Saint Maurice l'Exil sur une convocation en date du 13/06/2016

En présence de :

Représentants de la Mairie de Saint Maurice l'Exil : Aïda Chouchane, Hervé Chavanon, Louis Corradini, Farida Yacouba

Représentants de la Mairie de Salaise sur Sanne : Françoise Buniazet, Yassine Id Nasser Medjani

Personnalités qualifiées Les Amis de Travail et Culture : Josette Dumont

Personnalités qualifiées CIE Rhodia : André Mondange

Représentants du personnel : Nelly Chanoux, Nathalie Garcia-Laurent

Le Directeur : Philippe Briot

Secrétaire de séance : Nelly Chanoux

Excusés avec pouvoir : Sabine Véris à Françoise Buniazet – Jean-Luc Bochard à Josette Dumont

Présents : 10

Exprimés : 12

**Délibération n° 2016-020 : tarif entrées et abonnements saison 2016/2017**

**OBJET :**

Il appartient au Conseil d'Administration de l'EPCC Travail et Culture de fixer le prix des billets et des abonnements proposés aux spectateurs.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Vu la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code des collectivités territoriales,
- Vu la loi N°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2013 relatif à la création de l'EPCC Travail et Culture
- Vu les statuts de l'EPCC Travail et Culture,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE :**

D'adopter les tarifs proposés en annexe.

Approuvé à l'unanimité.

Fait à Saint Maurice l'Exil,  
Le 24 juin 2016  
Le Président,  
Hervé Chavanon

Exécutoire compte-tenu de la réception en sous-préfecture le 27.06.16  
Et de la notification et / ou publication du 30.06.16



entrées individuelles - tout public				
	adulte plein tarif	tarif réduit 1 <sup>(1)</sup>	enfant <sup>(2)</sup>	tarif réduit 2 <sup>(3)</sup>
CATEGORIE A	20	15	12	5
CATEGORIE B	15	12	10	5

formules abonnement tout public				
	abo 3 spectacles	spectacle en + dans le cadre d'un abo 3	abo 6 spectacles	spectacle en + dans le cadre d'un abo 6
plein tarif	39	13	66	11
tarif réduit 1 <sup>(1)</sup>	33	11	54	9
enfant <sup>(2)</sup>	27	9	42	7

<sup>(1)</sup> tarif réduit 1 étudiants, lycéens, collégiens, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et intermittents du spectacle sur présentation d'un justificatif groupes constitués de plus de 10 personnes adhérents "Amis de tec"

<sup>(2)</sup> enfant jusqu'à 12 ans

<sup>(3)</sup> tarif réduit 2 groupes constitués dans le cadre d'un projet / gratuité pour les accompagnateurs

entrées individuelles - jeune public							
adulte plein tarif	adulte tarif réduit 1 <sup>(1)</sup>	enfant <sup>(2)</sup> plein tarif	enfant <sup>(2)</sup> tarif réduit 1 <sup>(1)</sup>	enfants structures EPCC <sup>(4)</sup>	enfants structures hors EPCC	accompagnateurs structures hors EPCC	tarif réduit 2 <sup>(2)</sup>
7,5	6	6	5	5	6	6	5

formules abonnement - jeune public				
	abo 3 spectacles	spectacle en + dans le cadre d'un abo 3	abo 6 spectacles	spectacle en + dans le cadre d'un abo 6
plein tarif	18	6	30	5
tarif réduit 1 <sup>(1)</sup>	15	5	24	4
enfant <sup>(2)</sup>	15	5	24	4
enfant <sup>(2)</sup> tarif réduit <sup>(3)</sup>	9	3	15	2,5

<sup>(1)</sup> tarif réduit 1 étudiants, lycéens, collégiens, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et intermittents du spectacle sur présentation d'un justificatif adhérents "Amis de tec"

<sup>(2)</sup> enfant Jusqu'à 12 ans

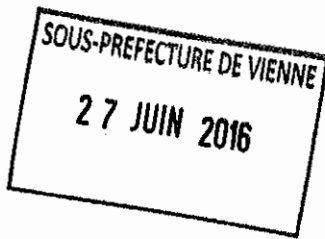
<sup>(3)</sup> tarif réduit 2 groupes constitués dans le cadre d'un projet / gratuité pour les accompagnateurs

<sup>(4)</sup> gratuité pour les accompagnateurs

### SPECTACLES SCOLAIRES

scolaires EPCC <sup>(5)</sup>	scolaires hors EPCC <sup>(5)</sup>
6	7

<sup>(5)</sup> gratuité pour 1 accompagnateur par classe



EPCC Travail et Culture  
 42 rue Jules Guesde  
 38 550 Saint Maurice l'Exil  
 tél 04 74 29 45 26  
 fax 04 74 86 61 58

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
 L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
 "TRAVAIL ET CULTURE"  
 DU LUNDI 20 JUIN 2016  
 A SAINT MAURICE L'EXIL

Le lundi vingt juin deux mille seize, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle "Travail et Culture", s'est réuni en Mairie de Saint Maurice l'Exil sur une convocation en date du 13/06/2016

En présence de :

Représentants de la Mairie de Saint Maurice l'Exil : Aïda Chouchane, Hervé Chavanon, Louis Corradini, Farida Yacouba

Représentants de la Mairie de Salaise sur Sanne : Françoise Buniazet, Yassine Id Nasser Medjani

Personnalités qualifiées Les Amis de Travail et Culture : Jasette Dumont

Personnalités qualifiées CIE Rhodia : André Mondange

Représentants du personnel : Nelly Chanaux, Nathalie Garcia-Laurent

Le Directeur : Philippe Briot

Secrétaire de séance : Nelly Chanaux

Excusés avec pouvoir : Sabine Véris à Françoise Buniazet – Jean-Luc Bochard à Josette Dumont

Présents : 10

Exprimés : 12

## Délibération n° 2016-021 : liste d'invités

**OBJET :**

Pour faire connaître et promouvoir ses activités, l'EPCC Travail et Culture développe une politique d'invitations, notamment en direction des représentants (élus/professionnels) de certaines collectivités territoriales. Pour réduire l'impact financier et écologique, il est proposé d'envoyer ces invitations nominativement par mail.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Vu la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Etablissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code des collectivités territoriales,
- Vu la loi N°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que la loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création des Etablissements publics de coopération culturelle,
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2013 relatif à la création de l'EPCC Travail et Culture
- Vu les statuts de l'EPCC Travail et Culture,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE :**

- D'approuver la liste d'invités telle que proposée en annexe 2
- d'utiliser la communication par mail pour envoyer ces invitations
- d'accorder aux membres titulaires et suppléants du Conseil d'Administration de l'EPCC Travail et Culture une exonération sur les manifestations proposées par l'EPCC Travail Et Culture ainsi que par les communes de Salaise sur Sanne et St Maurice l'Exil (sauf la soirée culturelle proposée à l'automne par la commission culturelle de Salaise sur Sanne)

Approuvé à l'unanimité.

Fait à Saint Maurice l'Exil,  
 Le 24 juin 2016  
 Le Président,  
 Hervé Chavanon

Exécutaire compte-tenu de la réception en sous-préfecture le 27/06/16  
 Et de la notification et / ou publication du 30/06/2016

## LISTE INVITATIONS EPCC TRAVAIL ET CULTURE

annexe 2

Civilité	Prenom	Nom Contact	Intitulé	Service
Mme	Jacqueline	BROLL	DRAC	chargée de mission éducation artistique
M.	Alain	DAGUERRE DE HUREAUX	DRAC	directeur
M.	Lionel	CHALAYE	CONSEIL REGIONAL	responsable du service "nouveaux publics"
Mme	Isabelle	CHARDONNIER	CONSEIL REGIONAL	
Mme	Catherine	CREMET-PARELLA	CONSEIL REGIONAL	responsable du service "spectacle vivant"
Mme	Caroline	FREZZA BUET	CONSEIL REGIONAL	responsable du service "spectacle vivant"
M.	Florence	VERNET CARNON	CONSEIL REGIONAL	vice président
M.	Laurent	WAUQUIEZ	CONSEIL REGIONAL	président
M.	Jean-Pierre	BARBIER	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Président
Mme	Florence	BELLAGAMBI	CONSEIL DEPARTEMENTAL	assistante du directeur du développement culturel
M.	Erwann	BINET	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseiller départemental du canton de Vienne 1
Mme	Elisabeth	CELLARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseiller départemental du canton de Vienne 2
M.	Patrick	CURTAUD	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseiller départemental du canton de Vienne 2
Mme	Anne	CAYOL-GERIN	CONSEIL DEPARTEMENTAL	chef du service du patrimoine culturel
Mme	Sylvie	DEZARNAUD	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseiller départemental du canton de Roussillon
M.	Robert	DURANTON	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseiller départemental du canton de Roussillon
M.	Jean-Luc	GAILLIARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL	responsable du service développement artistique
Mme	Carméla	LO CURTO-CINO	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Conseillère départementale du canton de Vienne 1
Mme	Sabine	GELY	MAISON DU TERRITOIRE ISERE RHODANIE	chargée de mission
M.	Gilles	RIPOLLES	MAISON DU TERRITOIRE ISERE RHODANIE	directeur
Mme	Violette	BENHALLA	MAIRIE DE SAINT MAURICE L'EXIL	commission culture
Mme	Sylvie	ABMESELELEME	MAIRIE DE SAINT MAURICE L'EXIL	commission culture
Mme	Marine	NIVON	MAIRIE DE SAINT MAURICE L'EXIL	commission culture
Mme	Thérèse	DEVIDAL	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
Mme	Hélène	FAYOLLE	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
M.	Léonard	GAITERI	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
M.	Philippe	GALLARD	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
Mme	Roselyne	MEDINA	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
M.	Jean-Raymond	BUNIAZET	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
Mme	Marie	SIMONNET	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	commission culture
Mme	Dominique	BERNARD	CCPR	commission culture
Mme	Liliah	BRAIK	CCPR	commission culture
Mme	Brigitte	CLUTIER	CCPR	commission culture
M.	Bruno	CRUYPENINCK	CCPR	commission culture
M.	Serj	DESPAS	CCPR	commission culture
Mme	Isabelle	DUGUA	CCPR	commission culture
M.	Roland	DUMAS	CCPR	commission culture
Mme	Eliane	KHELLIFI	CCPR	commission culture
M.	David	LACHAZETTE	CCPR	commission culture
Mme	Evelyne	MALLARTE	CCPR	commission culture
M.	Louis	MONNET	CCPR	commission culture
Mme	Catherine	PLANCHE	CCPR	commission culture
M.	Claudius	THOMAS	CCPR	commission culture
Mme	Marie-Hélène	VINCENT	CCPR	commission culture
M.	Laurent	WILB	CCPR	commission culture
M.	Christian	MONTEYREMAR	MAIRIE D'AGNIN	maire
M.	Denis	ROZIER	MAIRIE D'ANJOU	maire
M.	Jean-Michel	SEGUI	MAIRIE D'ASSIEU	maire
Mme	Nicole	BERNARD	MAIRIE D'AUBERIVES	maire
Mme	Claudette	FAYOLLE	MAIRIE DE BOUGE CHAMBALUD	maire
M.	Gilles	BONNETON	MAIRIE DE CHEYSSIEU	maire
M.	Jean-Louis	GUERRY	MAIRIE DE CHANAS	maire
M.	Régis	VIALATTE	MAIRIE DE CLONAS SUR VAREZE	maire
M.	Gabriel	GIRARD	MAIRIE LA CHAPELLE DE SURIEU	maire
M.	Stéphane	SPITTERS	MAIRIE DU PEAGE DE ROUSSILLON	maire
Mme	Roberte	DI BIN	MAIRIE DE SABLONS	maire
M.	Denis	CHAMBON	MAIRIE ST ALBAN DU RHONE	maire
M.	Olivier	MERLIN	MAIRIE ST CLAIR DU RHONE	maire
M.	Philippe	GENTY	MAIRIE DE SAINT MAURICE L'EXIL	maire
M.	Didier	GERIN	MAIRIE DE SAINT PRIM	maire
M.	Robert	MOUCHIROUD	MAIRIE SAINT ROMAIN DE SURIEU	maire
M.	Gilles	VIAL	MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	maire
M.	Claude	LHERMET	MAIRIE DE SONNAY	maire
M.	Marc	TRAYNARD	MAIRIE DE VERNIOZ	maire
M.	Luc	SATRE	MAIRIE DE VILLE SOUS ANJOU	maire

LISTE INVITATIONS EPCC TRAVAIL ET CULTURE  
annexe 2

M.	Francis	CHARVET	CCPR	président
Mme	Pascale	DANON HAMELIN	CCPR	chargée de mission culture
M.	Philippe	MIGNOT	MAIRIE DE BEAUREPAIRE	maire
M.	Christian	NUCCI	CCTB	président
Mme	Thérèse	COROMPT	MAIRIE DE CONDRIEU	maire
M.	Daniel	DURR	MAIRIE DE CONDRIEU	élu à l'animation culturelle
Mme	Béatrice	THOMAS	CENTRE SOCIAL DU ROUSSILLONNAIS	
M.	Jean-Yves	CUBIZOLLES	SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE	
Mme	Florence	PROGENT	MEDIATHEQUE DU PAYS ROUSSILLONNAIS	
Mme	Sylvie	MOLINA	SERVICE ENFANCE SAINT MAURICE	
Mlle	Armelle	MOSNIER	PASS-R'AILES	
Mlle	Emilie	HERCULE	SMAEL	
M.	David	MEDINA	SME SALAISE	
Mme	Annie	GENTIL	MEDIATHEQUE ELSA TRIOLET	
Mme	Marie-Thérèse	LAMBERT	MAIRIE DE ROUSSILLON / Région	
Mme	Colette	BOUCHER		
M.	Philippe	CHAZEL	CIE RHODIA	
M.	Stéphane	CORCY		
Mme	Evelyne	CROUAIL BOURGOGNE		
M.	Daniel	RIGAUD		
M.	René	RIOU		